

Carbonblanaises, Carbonblanais, Mesdames et Messieurs,

J'ai souhaité, m'adresser aujourd'hui à vous afin de faire le point sur la situation actuelle et sur la stratégie de déconfinement envisagée à partir du 11 mai.

Tout ce que je vais vous dire est suspendu aux dernières décisions prises par le gouvernement et annoncées demain.

Je sais que vous avez de nombreuses interrogations, c'est naturel et je vous comprends. La ville essaye au maximum de vous tenir informés au fur et à mesure de l'évolution des dossiers mais cette situation entraîne une adaptation permanente de nos décisions locales aux orientations nationales qui peuvent varier d'heures en heures.

Le premier sujet que je tiens à aborder avec vous c'est la réouverture des écoles et des services de la petite enfance. Depuis déjà plusieurs jours, nous travaillons conjointement avec **le directeur et l'inspection académique, les maires de l'agglomération, les élus du conseil municipal,** les directeurs d'écoles, les enseignants, les services municipaux, les parents d'élèves pour proposer une organisation pour cette reprise de l'école dans des conditions si particulières. Toutes les équipes sont sur le front pour assurer la sécurité des élèves carbonblanais, merci à elles !

Je me suis rendu aujourd'hui même dans les écoles pour faire le point avec les directeurs, les agents municipaux et les représentants des parents d'élève.

A partir du 14 mai, l'école réouvrira pour les élèves en grande section, CP et CM2. Nous verrons dans un second temps pour les autres niveaux, nous vous tiendrons bien sûr informés. Ce retour à l'école se fait sur la base du volontariat.

L'enseignement en France est obligatoire. C'est pourquoi, si vous décidez de ne pas amener votre enfant à l'école, la continuité pédagogique à distance sera assurée soit avec les enseignants de Carbon-Blanc, soit via le CNED.

Dans le cadre de l'accueil des enfants à l'école, à Carbon-Blanc, comme dans le reste des villes de Bordeaux Métropole :

► Les élèves seront accueillis en demi effectif sur les horaires habituels 8h30-16h30 avec des arrivées échelonnées dans le temps. Certains groupes pourront avoir 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi), d'autres 2 jours par semaine (lundi, mardi ou jeudi, vendredi), cela dépendra du nombre d'enfants présents et de l'organisation décidée par l'équipe enseignante.

Chaque parent sera informé par mail des modalités d'accueil et des jours de classe des enfants.

► le service de transport scolaire ne sera pas assuré

► Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin (sauf pour un public spécifique) et un service de garderie le soir jusqu'à 19h sera possible sur réservation

Ce qui signifie que si votre enfant est accueilli 2 jours dans la semaine au sein de l'établissement, il reste sous votre responsabilité le reste du temps. L'ALSH du mercredi ne pourra pas être assuré.

Les enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre, enseignants et agents des collectivités territoriales et des services publics (comme les transports) peuvent bénéficier d'un service d'accueil spécifique : un service de garderie le matin et le week-end et une continuité pédagogique en semaine lorsque l'enfant n'est pas avec son enseignant en classe.

Pour les modalités de fonctionnement hors temps scolaire, elles vous seront indiquées dans un mail que vous allez recevoir, rédigé conjointement avec les directeurs des écoles.

Pour tous vos enfants, nous appliquerons très strictement l'ensemble des protocoles sanitaires mis en place pour les écoles avec entre autres un nettoyage des classes tous les jours et une désinfection 2 fois par jour. Les enseignants et l'ensemble du personnel municipal mobilisé assureront le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. Les classes seront adaptées pour accueillir les enfants dans le respect de ces règles, les récréations seront échelonnées ainsi que la pause déjeuner.

A ce sujet, j'ai souhaité le maintien d'un repas équilibré chaud servi en réfectoire. Nous nous assurerons que les enfants puissent prendre leur repas dans des conditions optimales.

Ces adaptations locales nécessitent que nous prenions les dispositions humaines, techniques, logistiques pour accueillir les élèves carbonblanais dans les meilleures conditions. En accord avec les élus du Conseil Municipal, de l'inspection académique, des représentants des parents d'élèves et des chefs d'établissement, à Carbon-Blanc, le retour effectif des enfants à l'école se fera à partir du 14 mai.

Pour ce qui est de l'accueil petite enfance, la Maison de la petite enfance sera ouverte à partir de mardi 12 mai et le service du multi accueil accueillera au maximum 10 enfants en même temps. Nous avons priorisé pour cet accueil les familles dont les deux parents travaillent. Le Service d'accueil familial reprendra également la semaine prochaine. Les assistantes maternelles peuvent à nouveau accueillir les enfants à domicile en respectant les règles sanitaires.

Mes chers concitoyens, je sais que ces informations vous sont utiles pour vous organiser dans votre vie personnelle et professionnelle. Si nous sommes les organisateurs de cette rentrée, nous devons nous conformer à des règles qui évoluent en permanence et comme je l'ai dit tout à l'heure pourraient encore évoluer

d'ici demain. Compte tenu de cette situation, je ne saurais trop vous conseiller d'attendre encore une semaine avant de prendre des dispositions plus stables dans l'organisation de votre vie de famille. Je veux que vous sachiez que nous faisons tout notre possible pour répondre au mieux à vos attentes et je ne doute pas que vous compreniez la complexité de cette situation et des décisions que nous devons prendre.

Le deuxième sujet que je souhaite évoquer avec vous concerne les masques tissus. Avec plusieurs maires de l'agglomération, j'ai soutenu une démarche d'acquisition et de distribution de masques à nos habitants. J'ai pu me rendre compte de l'organisation nous permettant d'atteindre l'objectif de vous adresser ces masques en vue du déconfinement. Pour Carbon-Blanc, tous les masques à destination des carbonblanais ont été mis sous pli. Certains d'entre vous en ont déjà reçu et pour les autres, vous allez les recevoir très prochainement.

Pour rappel, les masques fournis sont en tissu, réutilisables et lavables au moins 30 fois. Ils répondent à la norme UNS (Usage Non Sanitaire) catégorie 2. Chaque masque distribué sera accompagné d'une notice d'utilisation et d'un courrier explicatif.

Tout le monde sera bien livré au cours de la première quinzaine de mai mais pas exactement au même moment.

- Pour les personnes vivant seul, 1 masque sera fourni
- Pour les couples, 2 masques seront fournis
- Pour les foyers de plus de 2 personnes, 2 masques seront fournis. Dans ce cas, vous pourrez obtenir une dotation complémentaire (sur justificatif) en faisant la demande via une plateforme en ligne ou via un numéro téléphonique dédié 05 57 77 44 06 en précisant votre identifiant (Ces informations sont communiquées sur le courrier accompagnant les masques). Les masques complémentaires vous seront ensuite transmis. Pour rappel, il existe une seule taille de masque standard et ils sont déconseillés pour les enfants de moins de 2 ans.

J'attire votre attention sur le fait que ce masque ne vous prive pas d'une nécessaire vigilance et du respect des gestes barrières.

En complément, des masques fournis par Bordeaux Métropole, la Ville a lancé en partenariat avec le pôle économique Château Brignon, sous la direction de l'association Com une Parenthèse une opération de fabrication de masques. Ces masques permettront d'équiper dans un premier temps les commerçants et les associations humanitaires qui en ont besoin et de créer un stock sur la commune. J'adresse au nom de vous tous, mes plus vifs remerciements à ces femmes et ces hommes qui s'engagent dans cette belle action solidaire, les couturières mais aussi

ceux qui ont amené du tissu en plus de celui fourni par la ville. Je remercie également Joelle Savasta pour la coordination des activités sur site.

Mes chers concitoyens, je vous invite à une nécessaire prudence quant à ce processus de déconfinement. C'est par un redémarrage progressif et mesuré que nous atteindrons les objectifs sanitaires. En aucun cas, vous devez considérer le 11 mai comme la date d'un retour à la normale. Le 11 mai, c'est le début d'un processus qui nécessitera notre adaptation permanente.

C'est pourquoi, le redémarrage des activités demeure strictement encadré. Le cimetière est désormais réouvert avec une entrée et sortie unique. Les activités du jardin du presbytère sont autorisées à reprendre dans un encadrement strict par la présidente du bureau de l'association Binette et Romarin. En accord avec le Père Louaza, nous rouvrirons l'église à partir du 18 mai aux seules fins du recueillement. Les célébrations ne pourront pas avoir lieu.

Au niveau de la collectivité, pour le moment la médiathèque reste fermée jusqu'à nouvel ordre ainsi que la piscine intercommunale Nelson Mandela. L'hôtel de ville et la maison pour tous connaîtront des adaptations en matière d'accueil du public que nous vous communiquerons très bientôt. Je peux vous assurer que l'ensemble des services reste mobilisé pour répondre aux administrés.

Enfin, j'attire votre attention sur votre nécessaire compréhension quant à la reprise de l'entretien de nos espaces publics. Ce redémarrage nécessite une adaptation des conditions de travail de nos agents. Ils se mobilisent chaque jour dans la gestion de cette crise et je les en remercie. Je sais qu'ils font de leur mieux pour vous rendre des espaces agréables à vivre dans les meilleurs délais.

Je vous invite à rester connectés via les outils de communication de la ville (notre page Facebook, nos panneaux lumineux d'information et notre site internet) pour suivre l'évolution de la situation et obtenir des précisions sur le déconfinement.

Je tiens encore une fois à vous remercier, vous les carbonblanaises et carbonblanais pour votre sens du civisme, nous devons continuer à être solidaire car c'est ensemble que nous gagnerons face au virus. Merci à tous pour ces élans de solidarité qui se sont succédés sur la commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous remercie pour votre attention.